



SAINT-NICOLAS

Le patron des écoliers en visite dans les écoles

SOMMAIRE

2 / Etat-civil - Habitat - - - 3 / Travaux - - - 4 / Association - cérémonies patriotiques - - - 5 / MSAP - Urbanisme - - - 6 / Commerce - Personnel municipal - - - 7 / Jeunesse - - - 8 / Agenda - infos pratiques

Pour habiter mieux

Dans les Vosges, la problématique de rénovation énergétique est particulièrement importante en raison des conditions climatiques parfois rigoureuses. Depuis le 1^{er} janvier 2019, toutes les communes vosgiennes sont couvertes par une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat à travers le programme « Habiter mieux ». Depuis 2011, ce programme a généré 108 millions d'euros de travaux pour 5 800 familles vosgiennes.

Si vous souhaitez réduire vos factures de chauffage en réalisant des travaux dans votre logement, n'hésitez pas à contacter le Pays de la Déodatie qui gère ce programme d'aides sur notre territoire. Ils vous renseigneront sur les conditions d'éligibilité au programme « Habitez Mieux en Déodatie ». Vous pourrez aussi bénéficier, sans condition, de conseils sur les travaux réalisables dans votre logement auprès d'un conseiller de l'Espace Info-Energie.



PETR du Pays de la Déodatie
Maison de la Solidarité
26, rue d'Amérique
Saint-Dié-des-Vosges
03 29 58 47 56
mhe@deodatie.com
www.deodatie.com

Logement solidaire

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) accompagne les 16-30 ans en mobilité professionnelle (stage, formation...) et développe le logement solidaire qui s'adresse à des personnes possédant une chambre libre et désireuse d'aider un jeune ayant besoin d'être logé temporairement. En contrepartie, les jeunes participent aux charges et/ou rendent de petits services (jardin, bricolage...). Pour plus d'information : 03 29 51 65 51.

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **Léna Bourguignon**, née le 8 août
- **Isalie Beck**, née le 16 août
- **Ociana Bourgard Diem**, née le 19 septembre
- **Léo Goncalves**, né le 5 octobre
- **Maxine Petitdemange**, née le 10 octobre
- **Jannah Msali**, née le 26 octobre
- **Adam Boquel**, né le 17 novembre
- **Elya Baier Chanel**, née le 20 novembre

Toutes nos pensées aux familles de...

- **Jean-Paul Durand**,
décédé le 11 août à l'âge de 72 ans
- **Claude Gérard**,
décédé le 12 août à l'âge de 82 ans
- **Madeleine Dumenil**,
décédée le 12 août à l'âge de 82 ans
- **Odette Maurice**,
décédée le 20 août à l'âge de 90 ans
- **Francisca Maria Dos Santos**,
décédée le 3 septembre à l'âge de 90 ans
- **Georges Colin**,
décédé le 4 décembre à l'âge de 71 ans

Félicitations à...

- **Annette Magron et Roland Dieudonné**
qui se sont unis le 21 septembre

Joyeux anniversaire !

- **André Jeannel** a fêté ses 90 ans
le 15 septembre
- **Madeleine Fusilier** a fêté ses 91 ans
le 27 septembre
- **Nelly Jeanne** a fêté ses 97 ans
le 29 septembre
- **Emile Ferry** a fêté ses 94 ans
le 2 octobre
- **André Briant** a fêté ses 91 ans
le 26 octobre
- **Rolande Guilmin** a fêté ses 94 ans
le 1^{er} novembre
- **Jeannine Couty** a fêté ses 93 ans
le 19 novembre

Travaux

Dans le cadre du plan régional de déploiement du très haut débit pour tous, la fibre optique sera installée dans notre village durant le premier semestre 2020. La société Losange et Axians, mandatée pour les travaux, contactera directement les particuliers pendant la phase d'installation des équipements.

Le programme routier 2019 s'achève par la réfection des trottoirs rue de Moulins-sur-Allier et rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. De nouveaux enrobés ont été posés rue du Stade, de Remémont, chemin de la Meurthe et sur une portion de la rue Lamaze. Le montant de l'opération s'élève à 115 200 euros subventionnés à hauteur de 18 500 euros par le Département.

C'est à la créativité et au savoir-faire de Jérôme Partage et Jean-Michel Therr, agents des services techniques, que nous devons la réalisation d'un massif floral en forme d'avion, en hommage à René Fonck, situé rue Aristide Briand.



VIDÉOPROTECTION

Dissuasion et protection

Les actes de vandalisme deviennent récurrents dans notre commune (tags, nuisances, dépôts sauvages...). Soucieuse d'enrayer les incivilités mais aussi de dissuader les cambrioleurs et agresseurs, la Municipalité s'est rapprochée de la Gendarmerie et de son référent «sûreté» afin de procéder à un diagnostic permettant la pose de caméras dans notre village.

La vidéoprotection vise plusieurs objectifs. C'est d'abord un outil de dissuasion par la présence de panneaux à chaque entrée de la commune informant sur le dispositif mis en place. C'est aussi un moyen pour les forces de l'ordre de lever le doute sur certaines infractions et d'identifier les coupables.

Tout en continuant de garantir la liberté fondamentale d'aller et venir de chacun, les caméras de vidéoprotection permettront de protéger les installations et bâtiments publics, comme l'école maternelle, l'église, les points d'apport volontaire... ; de surveiller les accès principaux du village et de déterminer les axes empruntés par d'éventuels malfaiteurs.

Au total, treize caméras sont en cours d'installation par l'entreprise locale Ferry (ayant remportée l'appel d'offre) dans des zones stratégiques identifiées à l'aide de la gendarmerie. Certaines sont spécifiquement prévues pour filmer à 360 degrés, d'autres encore peuvent lire les plaques d'immatriculation afin de pister un cambrioleur ou un agresseur.

Cette lutte menée par la Municipalité contre la délinquance et le sentiment d'insécurité a un coût avoisinant les 97 000 euros, maintenance des équipements comprise. Près de 50 000 euros sont subventionnés par l'Etat et le Département.



Vosgelis est le premier Office Public de l'Habitat de Lorraine avec un parc de 16 500 logements. L'année 2019 marque son centenaire et, à cette occasion, Vosgelis s'engage dans une démarche environnementale en plantant une centaine d'arbres, de variétés différentes, favorisant la biodiversité. Le 27 novembre, un cèdre d'Himalaya a été planté rue René Vaucourt en présence de Frédéric Bienfait, directeur clientèle de Vosgelis. L'opération sera renouvelée prochainement pour les bâtiments Vosgelis rue du Stade.



Entrée, plat, rando, dessert !

Tout était réuni pour que la traditionnelle marche gourmande organisée par le Comité des Fêtes, soit une réussite. Une organisation sans faille, des bénévoles enthousiastes, une météo plus que clémente, un parcours tout en nature et des randonneurs gourmands et motivés ! Ce dimanche 1^{er} septembre, ils ont parcouru la dizaine de kilomètres sur nos sentiers forestiers, sourire au lèvres et verre en bandoulière. Apéritif, soupe, volaille, gratin, fromage et tiramisu... un bon repas pour reprendre des forces à chaque étape.



Se souvenir de Marcel Folmard

La Municipalité y tient et, comme chaque année, elle a souhaité rendre hommage à Marcel Folmard, Résistant assassiné en septembre 1944. Le 3 septembre 1944, sur dénonciation, la Gestapo fit une descente dans le café qu'il tenait à Saint-Dié avec son épouse. Emmené au siège de la Gestapo de Saint-Dié, il fut abominablement torturé mais ne parla jamais. Son corps sera découvert le lendemain à l'entrée de notre village par un cultivateur. Lors de cette cérémonie du 7 septembre, sa fille, Odette Clairboux-Folmard, a retracé l'histoire de sa famille touchée de plein fouet par la Seconde Guerre mondiale.



Rendre hommage aux poilus

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats. La fin de la Première Guerre mondiale est alors proche. Le 11 novembre dernier, élus, associations patriotiques, pompiers... se sont rassemblés au Monument aux Morts pour commémorer l'Armistice de 1918. Après plusieurs dépôts de gerbes, les élèves de l'école primaire ont entonné en cœur la Marseillaise. Ce jour du Souvenir permet de rendre hommage aux soldats morts pour la France et aux millions de victimes de la Grande guerre qui plongea durant quatre années, la France, l'Europe et le monde dans la souffrance et la désolation.

PLU *i* H

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et Habitat

Le territoire de demain

Le Plan Local d'Urbanisme et Habitat d'une commune est un document qui définit le droit du sol et de la construction. C'est lui qui détermine les zones où l'on peut construire, les règles à respecter... mais c'est aussi un document stratégique d'importance pour l'avenir. Il permet effectivement de renforcer l'attractivité résidentielle ou économique d'une ville ou encore d'anticiper les défis environnementaux.

Depuis mars 2018, l'élaboration de ce document est confiée à la Communauté d'Agglomération qui travaille déjà sur un projet de territoire, commun au 77 communes membres, et répondant aux besoins de tous.

Dans le protocole d'élaboration de ce document, la concertation avec les habitants est au centre de chaque étape, du diagnostic à l'approbation du plan grâce à des enquêtes publiques, des réunions d'information...

En plus du registre de concertation à votre disposition en mairie pour y noter vos observations, vous pouvez vous rendre sur le site www.pluih-ca-saintdie.fr.

Des réunions publiques vous sont proposées le 29 janvier à 19 h à la Salle des Fêtes de Corcieux, le 5 février à 19 h à la Salle des Fêtes de Senones et le 12 février à 19 h à la Salle Beauregard de Raon-L'Étape.



Saulcy-sur-Meurthe libérée !

Samedi 23 novembre, une cérémonie commémorative de la Libération de notre commune a d'abord débuté à la Stèle des Américains (cimetière militaire), pour se poursuivre allée de la 103^e Division d'Infanterie des États-Unis et finir par un dépôt de gerbes aux Monument aux Morts. La présence exceptionnelle de David Bartley, neveu de M. Kenneth Bartley, soldat américain qui a libéré notre village il y a 75 ans, a amené son lot d'émotions. Il a lu à l'assemblée présente un extrait du livre «Le chemin du cactus» relatant la campagne de la 103^e division US surnommée «la Cactus Division» du fait que les jeunes soldats la composant étaient originaires d'Arizona, du Colorado et du Nouveau Mexique. En signe d'amitié et de souvenir de ces instants de l'histoire de notre village, Monsieur le Maire a remis la médaille d'honneur de Saulcy-sur-Meurthe à Mme et M. David Bartley. David Bartley a rencontré les élèves de CM2 à l'école Pierre-Bernard. Beaucoup de questions ont été posées par les jeunes.

Les MSAP à votre service



Les Maisons de Services Au Public (MSAP) délivrent un accompagnement de proximité sur les démarches administratives et les démarches en ligne de la vie quotidienne. Dans une MSAP, les agents vous informeront par exemple sur vos droits, vous aideront à utiliser les services de télé-déclaration, d'inscription ou de candidature en ligne et pourront vous mettre en relation avec certains partenaires (Pôle Emploi, Assurance Maladie, CAF...). Il existe huit MSAP sur le territoire de l'agglomération à Allarmont, Anould, Ban-de-Laveline, Corcieux, Provenchères-et-Colroy, Raon l'Étape, Saint-Dié-des-Vosges et Senones. La MSAP d'Anould se trouve 33, place Léon Kirmann (03 29 50 17 22) et est ouverte le lundi de 14 h à 17 h, le mardi de 8 h 30 à 12 h, les mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.



PERSONNEL MUNICIPAL

Des savoir-faire et une grande polyvalence

Depuis le mois de juin 2019, la mairie a accueilli **Katia Thiebaut**, nouvelle Directrice Générale des Services. Les gros dossiers ne manquent pas. La Municipalité souhaitait recruter un agent à plein temps, en responsabilité de dossiers techniques, et qui pourrait aussi gérer la vie des services de la collectivité. Grâce à l'aide du Centre de Gestion des Vosges pour le recrutement, le profil de Katia Thiebaut est sorti du lot. Elle a déjà une belle carrière dans les ressources humaines puisqu'elle a été DRH dans plusieurs structures du Grand Est et de l'Île de la Réunion. Ses compétences multiples dans ce domaine lui ont permis de commencer un long travail de réorganisation des services. Comme elle l'explique : « *Ce poste de DGS nécessite une grande polyvalence technique et des qualités managériales. Je ne m'ennuie pas une seconde !* ». Entre la gestion des agents, la préparation des conseils municipaux, le suivi des dossiers de subventions, d'appels d'offres... on peut la croire aisément. Une branche supplémentaire à son arc : Katia est diplômée en Développement Durable. Une notion globale à intégrer dans tous les enjeux futurs et qu'elle maîtrise sur le bout des doigts.

Avec la fin de l'année et le transfert à la communauté d'agglomération de la compétence eau, la grosse période de clôture des comptes en lien avec le Trésor public s'annonce dense en terme de charge de travail. Un travail difficile et pointu qui revient à **Nadine Thomas**, nouvelle agent Comptabilité et Finances de la commune depuis le 1^{er} juillet. Dans la fonction publique depuis 2014, d'abord secrétaire de mairie des communes de Lesseux, Coinches et Saint-Michel-sur-Meurthe, puis intégrée au service Finances de la Communauté d'Agglomération, Nadine Thomas est aujourd'hui partagée à mi-temps entre notre commune et Saint-Léonard. Avec Gaëlle Sergent, elle a en charge la gestion du budget général, du suivi des investissements, des subventions, des dotations, de la préparation des budgets prévisionnels, des factures des prestataires, du calcul des amortissements... Ses multiples connaissances et ses compétences solides dans le domaine des finances publiques lui confèrent une vision globale sur les finances de notre village. Une nécessité pour garantir aux habitants une bonne gestion des deniers publics.

Pour protéger vos commerces

Commerçants et prestataires de service, vous pouvez devenir acteurs de votre sécurité en adhérant gratuitement au dispositif de prévention « Alerte Commerce » proposé par la CCI des Vosges et la gendarmerie. Dès lors qu'un fait avéré de délinquance est commis dans l'un des commerces (vol, braquage, agression, escroquerie...), les commerçants du territoire adhérents au dispositif « Alerte Commerces » en sont informés par sms afin de redoubler de vigilance et de se prémunir de tentatives similaires dont ils pourraient à leur tour être victimes.

Pour adhérer à ce dispositif entièrement gratuit contactez la CCI des Vosges ou rendez-vous sur leur site www.vosges.cci.fr rubrique Développer mon entreprise > Commerce.



FÊTES

Saint-Nicolas et tralala !

Le CCAS de la commune sait comment faire plaisir aux petits et aux grands des écoles du village. Une bonne brioche de la boulangerie Choserot, des chocolats, des clémentines et bien évidemment Saint-Nicolas en personne ! Il était comme toujours accompagné du Père Fouettard et de Banjo, son fidèle âne, qui lui a parfois volé la vedette. En maternelle comme en primaire, il n'a rencontré que des enfants très très sages... c'est en tout cas ce qu'ils ont presque tous répondu en chœur et on veut bien les croire.



Accompagner la jeunesse

Justine Bienvenot-Maccarinelli est arrivée comme secrétaire à la mairie en 2013. Faisant part de sa passion pour l'animation et la jeunesse, la municipalité mise sur son avenir prometteur en lui finançant le BAFA en 2016. Sa belle progression ne s'arrête pas là puisqu'elle vient d'obtenir le BPJEPS après 13 mois de formation, prise en charge par la commune, entre certification à Nancy et stage pratique à Saint-Dié-des-Vosges. Avec ce diplôme professionnel spécialisé dans l'animation, Justine est un atout de choix pour notre village dans le domaine de l'animation péri et extra scolaire (garderie, centre aéré, activités, club ados...). Cette évolution lui permet de faire ce qu'elle aime chaque jour : être en contact et accompagner les enfants et les jeunes à travers des valeurs de respect, de politesse et d'ouverture vers les autres. Sa présence permet également de renforcer le pôle communal «Enfance-Jeunesse» composé de quatre agents (un BPJEPS, un BAFA et deux BAFA).

EXPO

La forêt s'expose

Au mois de décembre, la bibliothèque municipale avait rempli ses étagères de livres sur la féerie de Saint-Nicolas et de Noël. Histoires, comptines, recettes, romans... Le tout dans un magnifique décor ! L'exposition «Raconte moi ta forêt» avait pris place dans toutes les pièces grâce au talent des élèves des deux écoles du village, du centre de Loisirs et de quelques particuliers.

Les Heures du conte (inscription au 06 83 27 33 97)

- 15 janvier : Les chevaliers
- 12 février : Alice au pays des merveilles
- 11 mars : Les robots



AGENDA

sous réserve d'éventuels changements

- Dimanche 26 janvier - Salle des Fêtes
Concert de Nouvel An par les JMF
- Samedi 8 février - 20 h - Salle des Fêtes
Soirée dansante par les Blue Mountain
- Samedi 15 février - Salle des Fêtes
Soirée Saint-Valentin par Saint-Hubert
- Samedi 22 ou 29 février - Salle des Fêtes
Loto par le FC Saulcy
- Samedi 7 mars - de 15h à 18h - Ancien Séminaire
Carnaval des enfants par Saulcy Sourit
- Dimanche 8 mars - Salle des Fêtes
Concert Guitare par les JMF
- Dimanche 15 mars - Salle des Fêtes
Soirée de la Saint-Patrick
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Samedi 28 mars - 19 h - Salle des Fêtes
Repas Théâtre par le Comité des fêtes

Économisons l'eau

Les situations de sécheresse exceptionnelles, que notre département a traversées depuis 2003, nous conduisent chacun à envisager dans notre vie quotidienne une gestion durable et responsable de nos ressources en eau. Voici quelques gestes simples à adopter à domicile pour sauvegarder l'eau : tout d'abord, il faut réparer au plus vite les éventuelles fuites d'eau. En effet, un goutte-à-goutte peut représenter 120 litres d'eau par jour ! Ensuite, évitez le gaspillage... l'eau de lavage des légumes peut être utilisée pour arroser les plantes. Pensez à couper le robinet lors du brossage des dents. Ne faire tourner le lave-vaisselle ou la machine à laver le linge qu'une fois qu'ils sont pleins. A noter, comme chacun le sait, qu'une douche est bien plus économe qu'un bain et que pour éviter l'évaporation, il est préférable d'arroser le jardin le soir. D'ailleurs, pour cela, vous pouvez aussi récupérer l'eau de pluie. Des petits gestes simples, mais qui nous concernent tous.

Ce magazine est disponible en mairie pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu.

Les déchets

Petit rappel des règles élémentaires de tri des déchets et de collecte des ordures ménagères dans notre village.



Les bacs et les sacs poubelles, qui ne doivent contenir que des **déchets ménagers**, sont à sortir le **dimanche soir** seulement, veille de collecte, ceci dans un intérêt évident de salubrité publique et afin que les ordures ne restent pas plusieurs jours sur la voie publique avant d'être collectées. Il est strictement interdit de déposer tout autre déchet non-ménager sur le trottoir ou dans les poubelles tels que matériels électroménager, mobilier, objets encombrants... qui doivent être déposés gratuitement dans l'une des deux déchetteries voisines à disposition (Anould et Saint-Dié-des-Vosges).

En triant vos déchets, vous participez activement à la protection de l'environnement. Tous les **déchets recyclables** : papier, carton, plastique, métal et verre (corps creux ou plats) doivent être triés dans les Points d'Apports Volontaires prévus à cet effet (parking de la gare et de la caserne des pompiers).

Envie de s'investir ?

Le Comité des Fêtes de la commune recherche de nouveaux membres. Vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative et participer à l'animation du village ? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes et venez partager votre dynamisme et votre bonne humeur.

Contact :
Christine Grandin - 06 71 65 35 02

Retrouvez plus d'infos pratiques, les comptes rendus des Conseils Municipaux, des photos... sur

www.saulcy-sur-meurthe.fr